



Bruxelles, le 12 mars 2026

CM 1880/1/26
REV 1
OJ CONS
RELEX
PARLNAT

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Affaires étrangères/commerce)

Yaoundé, Cameroun

26, 27, 28 et 29 mars 2026 (8:00, TBD, TBD, TBD)

Format 1+2

Adoption de l'ordre du jour

Activités non législatives

14^e conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce
(Yaoundé, du 26 au 29 mars 2026)

- a) Conclusions au début de la conférence ministérielle (*)
(Base juridique: article 207, paragraphe 4, premier alinéa, du TFUE)
Approbation
- b) Conclusions à l'issue de la conférence ministérielle (*)
(Base juridique: article 207, paragraphe 4, premier alinéa, du TFUE)
Approbation
- c) Décision du Conseil relative à la position à prendre au nom de l'Union européenne [C](*)
(Base juridique: article 207, paragraphe 4, premier alinéa, du TFUE,
en liaison avec l'article 218, paragraphe 9, du TFUE)
Adoption

Divers

☐ Sur la base d'une proposition de la Commission

(*) Point sur lequel un vote peut être demandé

NB: Veuillez transmettre dès que possible une liste des délégués qui participeront à cette réunion. Adresse électronique: access.general@consilium.europa.eu